



Procès-Verbal Commission Régionale des Coupes

Réunion du Lundi 14 avril 2025

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : Mme Abtisse HARIZA, M. Jean-Pierre HERMEL.

COUPES L'AuRAFoot 2024/2025

Finales L'AuRAFoot

Les finales régionales féminine et masculine auront lieu à YZEURE au stade Bellevue, le jeudi 29 mai 2025 (Ascension). Début à 14h30.

MASCULINE

- 1/4 de Finale : lundi 21 avril 2025 (Pâques).
- 1/2 Finales : jeudi 8 mai 2025 à 14 h 30, l'ordre des rencontres se déterminera en fonction du critère visiteur/recevant, si ce n'est pas le cas au 1^{er} tiré.
- Finale le jeudi 29 mai 2025 (Ascension).

Le port des maillots est obligatoire.

Rappel important règlement :

Du 1^{er} tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

FEMININE

- 1/4 de Finale : lundi 21 avril 2025 (Pâques).
- 1/2 Finales : jeudi 8 mai 2025 à 14 h 30, l'ordre des rencontres se déterminera en fonction du critère visiteur/recevant, si ce n'est pas le cas au 1^{er} tiré.
- Finale le jeudi 29 mai 2025 (Ascension).

Le port des maillots est obligatoire.

Rappel règlement :

Du 1^{er} tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

DOTATIONS COUPES L'AuRAFoot 2024-2025

Bonus MASCULIN

Bonus L'AuRAFoot pour les équipes de Ligue appartenant à des Districts ayant une Coupe départementale Seniors Masculins ouverte aux clubs régionaux.

Sont concernés les clubs des Districts du Cantal, de Haute-Loire, de la Loire, de Lyon et du Rhône.

Le bureau plénier a validé le montant du bonus de 1500 euros versé au club de chacun de ces districts réalisant le meilleur parcours en Coupe LAuRAFoot Seniors Masculins (sauf si celui-ci arrive en finale). En cas d'égalité, application des mêmes critères de départage que ceux du challenge de la meilleure performance en Coupe de France.

DOTATION MASCULINE

Perdants :

- ¼ Finale : 1000 euros
- ½ Finales : 2000 euros

Finaliste :

- 4000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour joueurs et encadrants) d'une valeur de 150 euros
- 1000 euros d'équipements pour le club.

Vainqueur de la finale :

- L'équipe se verra remettre le trophée de la Coupe LAuRAFoot qu'elle pourra garder au sein de son club durant la saison sportive suivante.
- 6000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour joueurs et encadrants) d'une valeur de 150 euros
- 1000 euros d'équipements pour le club.

DOTATION FEMININE

Perdantes ½ finales : 1000 euros

Finaliste :

- 2000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour joueuses et encadrants) d'une valeur de 50 euros.
- 1000 euros d'équipements pour le club.

Vainqueur de la finale :

- L'équipe se verra remettre le trophée de la Coupe LAuRAFoot qu'elle pourra garder au sein de son club durant la saison sportive suivante.
- 3000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour 20 joueuses et encadrants) de 150 euros
- 1000 euros d'équipements pour le club.

DOTATION FUTSAL

Finaliste :

- 2000 euros
- 15 dotations « Nike » (pour 15 joueurs et encadrants) d'une valeur de 50 euros.
- 1000 euros d'équipements pour le club

Vainqueur de la finale :

- L'équipe se verra remettre le trophée de la Coupe LAuRAFoot qu'elle pourra garder au sein de son club durant la saison sportive suivante.
- 3000 euros
- 15 bons d'achat « Nike » (pour 15 joueurs et encadrants) d'une valeur de 150 euros
- 1000 euros d'équipements pour le club.

FINALE REGIONALE FUTSAL G. VERNET 2024/2025

La finale régionale aura lieu le DIMANCHE 25 MAI 2025 à 16H00 à Coublevie – 38500. Remerciements à la Communauté du Pays Voironnais pour son geste en faveur des droits de location.

FINALE REGIONALE FOOT EN MARCHANT 2024/2025

Réception des informations concernant les deux rassemblements du 12 avril 2025.

COURRIERS RECUS

CS Neuvilleois : Arrêté municipal pour le Lundi 21 Avril 2025. Noté.

M. ROMEU : désignation des référents sécurité.

Le Président de la Commission,

La Secrétaire de Séance,

Pierre LONGERE

Abtisse HARIZA